

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité de vérification

Date : Le mercredi 7 septembre 2022

Heure : 17 h 30

Lieu : Salle Nouvel-Ontario

PRÉSENCES

Conseillers scolaires

Julie Allen

Marc Larochelle

Marcel Montpellier

Membre externe

Jacky Garneau

Nicole Piquette

Membres du personnel

Paul E. Henry, Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Maryse Barrette, Surintendante d'affaires et de finances

Daniel Bourgeois, Directeur du Service des finances et achats

Chantal Tripodi, Coordinatrice des opérations comptables

Catherine Brisson, Adjointe administrative

INVITÉS - EPVI

Joëlle Huneault

Chantal Laforest

INVITÉS - KPMG

Valérie Speirs

ABSENCES NON-MOTIVÉES

S/O

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M^{me} Allen ouvre la séance à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire autochtone et la prière. Elle présente les membres et les invités.

2. APPEL NOMINAL

M^{me} Allen note que M^{me} Garneau accusera un retard, mais tentera de se joindre à la réunion.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Piquette

ADOPTÉE

« QUE l'ordre du jour de la réunion du Comité de vérification du 7 septembre 2022 soit adopté tel que présenté. »

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Sans objet

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – RÉUNION DU 6 JUIN 2022

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M^{me} Allen

ADOPTÉE

« QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de vérification tenue le 6 juin 2022 soit adopté tel que modifié. »

6. SUIVI DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL :

Sans objet

7. COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

PROPOSÉ PAR : M^{me} Piquette

APPUYÉ PAR : M. Montpellier

ADOPTÉE

« QUE le Comité se constitue en comité plénier à huis clos à 17 h 36. »

M^{me} Garneau se joint à la réunion à 18 h 08.

Il est proposé par M. Montpellier, appuyé par M^{me} Piquette, que la séance à huis clos soit levée à 18 h 18 Adoptée.

8. QUESTIONS À L'ÉTUDE

8.1. Recommandations du comité plénier à huis clos

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE le Rapport de suivi de l'EPVI 2021-2022 soit accepté, tel que présenté. »

PROPOSÉ PAR : M. Larochelle

APPUYÉ PAR : M. Montpellier

ADOPTÉE

« QUE le Rapport annuel de l'EPVI 2021-2022 soit accepté, tel que présenté. »

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier

APPUYÉ PAR : M^{me} Piquette

ADOPTÉE

« QUE le Rapport sur la planification de l'audit pour l'exercice clos le 31 août 2022 soit accepté, tel que présenté. »

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier

APPUYÉ PAR : M^{me} Piquette

ADOPTÉE

« QUE le Rapport de surveillance interne préparé par l'administration du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario soit accepté, tel que présenté. »

8.2 Charte de la vérification interne

M^{me} Huneault indique que le Mandat de vérification interne (la Charte) est le même que celui qui a reçu l'approbation du comité de vérification pour l'année 2020-2021. Ce mandat est présenté annuellement.

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier

APPUYÉ PAR : M^{me} Garneau

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la Charte de vérification interne, tel que présenté. »

8.3 Charte du comité de vérification

M^{me} Barrette confirme qu'aucune modification au mandat (modifié en mai 2021) n'est suggérée par l'administration. Les membres sont d'accord avec le mandat existant.

PROPOSÉ PAR : M. Montpellier

APPUYÉ PAR : M. Larochelle

ADOPTÉE

« QUE le Comité de vérification approuve la Charte du comité de vérification, tel que présenté. »

9. INFORMATION

9.1 État de l'avancement des projets de vérifications internes.

M^{me} Huneault donne un aperçu de l'avancement des projets de l'EPVI. Cette mise à jour est présentée à chaque réunion du comité de vérification. Suite à une question de M^{me} Allen, M^{me} Huneault nous confirme que la vérification portant sur les contrôles généraux des technologies de l'environnement SAP est complétée à chaque cinq (5) ans. En réponse à une demande de précision de M^{me} Piquette, M^{me} Huneault explique le terme « vérification continue » en partageant quelques exemples de vérification possible.

9.2 Évaluation des membres de l'EPVI.

M^{me} Barrette avise les membres qu'un sondage est requis pour évaluer le rendement de l'EPVI. L'échéance établie pour compléter ce sondage est le 30 septembre 2022.

9.3 Rapport sur la planification de l'audit pour l'exercice clos le 31 août 2022.

M^{me} Speirs fait la présentation du Sommaire et explique que l'audit est planifié en tenant compte des risques d'audit et d'entreprise et partage le développement récent en audit qui aura un impact sur l'exercice en cours.

9.4 Calendrier des principales activités du comité de vérification.

M^{me} Barrette fait la présentation et indique que ce Calendrier doit être partagé à toutes les réunions selon la Charte du comité de vérification. L'activité liée à la motion pour l'élection de la présidence du comité de vérification sera maintenant présentée au mois de novembre.

10. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion ordinaire du Comité de vérification aura lieu le 23 novembre 2022, à 17 h 30.

Mme Allen soulève que cette réunion est la dernière pour M. Larochelle puisqu'il ne se présente pas aux prochaines élections scolaires. Elle le remercie pour sa participation et contribution pendant les 4 années de son mandat au comité de vérification ainsi que les dix-huit années à titre de conseiller scolaire.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Larochelle que la séance soit levée à 18 h 37. Adoptée